

## Vœux du Maire Maurice WEISS à la population

Le 9 janvier, le Maire Maurice Weiss a ouvert la traditionnelle cérémonie des vœux de nouvelle année, devant une assistance nombreuse, en souhaitant à chacun une **meilleure année pour 2016 que ne le fut 2015**, année sombre du fait non seulement des attentats de janvier et décembre mais aussi du chômage et d'une perte de confiance renforcée dans les hommes et femmes politiques de notre pays.

### Unis autour des valeurs de notre République

Le 13 novembre les terroristes ont frappé des lieux précis, ceux du vivre ensemble et de notre culture, contraire à leur doctrine fondée sur l'obscurantisme. Tout doit être mis en œuvre pour combattre la radicalisation des jeunes, jusqu'en Ardèche, en défendant les valeurs de notre République autour desquelles nous devons être plus que jamais unis et en donnant de l'espoir à la jeunesse.

Le Maire a rappelé que Saint-Agrève accueille des demandeurs d'asile depuis plusieurs années, sur décision du Préfet et avec son accord, perpétuant ainsi la tradition de terre d'accueil de notre commune. La commune n'intervient pas financièrement pour l'accueil des demandeurs d'asile, qui est de la compétence de l'Etat et, pour certains cas concernant l'enfance, du Département. Elle apporte un appui logistique pour l'approvisionnement de la banque alimentaire aussi bien pour les Saint-Agrévois que pour les demandeurs d'asile. Le Maire a remercié les associations qui s'investissent pour que ces demandeurs d'asile soient accueillis humainement et pour toutes les aides de bénévoles dans différents domaines.

### Une équipe au service de ses concitoyens

Il a ensuite remercié les adjoints, les conseillers délégués et les conseillers municipaux qui se sont fortement impliqués tout comme les agents communaux des différents services qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour offrir la qualité de services. Il a souligné le bon travail du conseil municipal qui, au-delà des convictions personnelles de chacun, a travaillé dans un bon état d'esprit, majorité et opposition, dans l'intérêt du village.

### Préoccupations autour de Moze et des ordures ménagères

Maurice Weiss a continué son allocution en abordant deux sujets qui préoccupent tous les Saint-Agrévois : l'hôpital de Moze et les ordures ménagères.

A l'hôpital, un plan de réduction des charges est en cours de finalisation par le bureau exécutif et sera soumis à l'Agence Régionale de Santé. Ce plan de retour à l'équilibre prendra du temps et doit être soutenu par un concours financier de l'ARS, seule solution possible pour franchir ce cap. Nous devons localement montrer un front uni pour réussir. Le Maire rencontrera chacune des parties prenantes pour faire en sorte que soit constitué ce front uni pour le maintien de notre hôpital.

Concernant les ordures ménagères, nous sommes contraints de constater un très mauvais fonctionnement du service et le mauvais choix du système exclusif des bacs individuels, comme nous l'avions expliqué il y a déjà plusieurs années. La communauté de communes, qui a la compétence ordures ménagères, aura à examiner sérieusement au cours de l'année notre maintien ou pas au sein du SICTOM Monts et Vallées en fonction notamment de l'augmentation des coûts de transport et de traitement que va induire la fermeture du centre d'enfouissement de Tence.

### Quelques réalisations 2015 dans notre village

Parmi les nombreux travaux réalisés ou engagés en 2015 sur la commune, le Maire a évoqué ceux du local de stockage des boues, de la fontaine miraculeuse, de l'église, de la ruine du Chiniac, des toilettes de l'école élémentaire, de l'ancien gymnase (déconstruction

avec désamiantage) ainsi que la réparation des dégâts d'orage, l'étude d'aménagement du jardin public du monument aux morts, le lancement de la réflexion sur l'aménagement du centre bourg et enfin l'embellissement du village (mobilier urbain, fleurissement).

### **Transfert de compétences avec la communauté de communes Val'Eyrieux**

Autre sujet majeur de l'année, la reprise de la compétence voirie depuis le mois de mai qui nous a conduit à gérer une bonne partie des dégâts d'orage de 2014 et à préparer la viabilité hivernale 2015-2016.

Du fait de la nouvelle répartition des compétences depuis le 1<sup>er</sup> janvier, certains équipements sont mis à disposition de la communauté de communes Val'Eyrieux qui va en assurer le fonctionnement : le complexe sportif, le gymnase, le boulodrome, une partie des tennis, la bibliothèque et la crèche. Le personnel de ses structures est maintenant intercommunal. Le centre de loisirs, géré par le centre socio-culturel, est lui aussi de la compétence de Val'Eyrieux.

Les services de l'eau et de l'assainissement ont aussi été transférés à la communauté de communes. Cela ne changera pas beaucoup pour les abonnés si ce n'est que désormais la communauté de communes se substituera à la commune pour les travaux et pour l'encaissement de la part de redevance revenant à la collectivité.

### **Un accent porté au développement économique**

Parmi les autres sujets abordés, notons notamment les modifications faites et en cours du PLU permettant la réalisation de plusieurs projets ainsi que sa révision dans les mois à venir pour le mettre en conformité avec le 'Grenelle 2' de l'environnement, la modification des horaires des activités périscolaires (TAP) depuis septembre et le travail réalisé pour l'organisation et le suivi de ces TAP, l'attention portée par la municipalité au développement économique sur notre territoire (aménagement de la zone d'activités, mise en œuvre de la 3<sup>ème</sup> tranche de l'Opération Rurale Collective -qui permettra d'apporter des aides de l'Etat et du Département pour l'animation et l'investissement dans le commerce et l'artisanat-, travaux d'extension du réseau d'assainissement vers les établissements Teyssier, la Grange de Clavière et le site d'Equiblues).

Le beau temps de l'été dernier a favorisé une très bonne fréquentation touristique et une belle affluence aux manifestations estivales (Equiblues, Festival des Arts, Lectures sous l'arbre). Le Maire a salué les initiatives d'animation entreprises dans le village par les commerçants (marchés de l'été et marché de Noël) qui ont connu un succès porteur d'espoir pour le futur.

### **2016, des projets mais pas de hausse des impôts communaux**

La baisse des dotations de l'Etat se poursuivant, nous continuerons à réduire nos coûts de fonctionnement tout en recherchant de nouvelles ressources, sans pour autant augmenter les impôts communaux, dans l'objectif de maintenir la qualité de nos services et, tant que faire se peut, le niveau du soutien financier aux associations. Nous pouvons d'ailleurs être fiers du nombre important d'animations qu'elles portent et qui donnent une image dynamique et attractive de notre village. Le Maire donne rendez-vous à tous les bénévoles pour une soirée conviviale le 12 février à la salle des Arts et des Cultures.

Nous avons engagé les travaux au centre socio-culturel et dans l'immeuble Avondo qui permettront de centraliser un ensemble d'activités sur un même lieu, plus pratique pour les familles et porteur d'économie de gestion. Nous avancerons sur le projet du centre bourg et aussi sur la réalisation d'un certain nombre d'aménagements : parking sous le temple, jardin du monument aux morts, plateforme de l'ancien gymnase, toiture de l'église.

Du 21 janvier au 20 février va se dérouler le recensement de la population. Les résultats sont majeurs car ils servent à déterminer le niveau des dotations de l'Etat et du Département à la commune. C'est pourquoi, afin de ne pas sous évaluer notre population, chacun est appelé à réserver un bon accueil aux agents recenseurs.

Le Maire a conclu son allocution en souhaitant « *qu'en 2016, plus que jamais, nous soyons unis pour défendre la cause de Saint-Agrève avec enthousiasme. Tel est le vœu majeur que je formule en vous adressant à vous ainsi qu'à vos proches, en mon nom et au nom du conseil municipal, nos meilleurs vœux pour 2016. Et que cette année soit celle de l'affirmation des valeurs de notre République, Liberté, Egalité et surtout Fraternité.* »